

Carte Emeraude, suite...

Depuis 1974, les personnes de plus de 65 ans domiciliées dans l'agglomération grenobloise bénéficient de la Carte Emeraude qui leur permet d'utiliser librement les transports en commun pendant les heures creuses : le comité syndical du SMTC a décidé de supprimer cette facilité pour financer un élargissement de l'offre tarifaire sociale.

Nous disons :

**Non à la suppression de la Carte Emeraude !
Oui au développement de vraies solidarités !**

Venez le dire avec nous...

La pétition que nous avons lancée a déjà recueilli 6500 signatures ; les premières ont été remises aux dirigeants du SMTC, les autres (et celles que nous aurons recueillies d'ici là) le seront lors de sa prochaine réunion, le 25 mai.

Pour appuyer cette action, nous appelons les retraités à un

RASSEMBLEMENT

le lundi 25 mai à 14h30

à l'arrêt de tramway (ligne C)

« hôtel de ville de Grenoble »

à partir duquel une délégation se rendra à la Métro

CGT Retraités, CFTC Retraités, SFR-FSU, FGR-FP, CLARG, UNRPA, ALERTES, FO Retraités, UNSA Retraités, Loisirs Solidarité Retraités